



Edito

Chère lectrice,
cher lecteur,

Voici donc une année entière écoulee depuis la parution de la FFF n°12.

Comme chaque année, beaucoup de choses se sont passées en 2007, et nous allons tenté, dans les pages de cette 13^{ème} édition, de vous faire part, si ce n'est des plus importantes, au moins des plus significatives, agrémenté de quelques articles sur des personnalités discrètes de notre village mais qui ont une activité singulière.

Mon collègue Robert Kohli et moi-même vous laissons les découvrir, ou redécouvrir.

Nous vous souhaitons plein Succès pour cette Année 2008.

Bonne lecture.

Sven Eggenberger

Un grand merci à tous ceux qui ont gracieusement permis la publication de documents dans ce Bulletin.

Billet du Syndic

Mesdames et Messieurs, chers lecteurs de la Feuille de Foyard.

L'année 2007 s'est trop rapidement terminée et voilà 2008 déjà bien engagée. Nous sommes toutefois un peu perdus avec les saisons. Est-ce que l'hiver est derrière ou devant nous ? La nature semble nous dire que le printemps est pour demain, même "Max" la plus connue des cigognes a quitté ses quartiers d'hiver pour voler vers nos contrées. Une cigogne ne fait pas le printemps et je vous déconseille de ranger les habits chauds et la pelle à neige. Ces courtes soirées d'hiver me permettent de vous présenter un petit bilan de l'année écoulée. 2007 aura permis l'achèvement du carrefour de la sortie Sud du village. Après que l'Etat nous a donné ce carrefour sans le terminer, a étudié la réfection de la route d'Echalens, sans la réaliser, la Municipalité a proposé au Conseil général d'exécuter et financer ces travaux. Le législatif nous a suivi et le carrefour a été terminé avant l'hiver. L'entrée Sud est marquée par un seuil pour rappeler aux distraits qu'ils devraient rouler à 50 km/h à cet endroit et bordée par 2 érables pour mieux donner l'effet de porte d'entrée du village. Plus loin, sur la pointe reprise à la route de Sugnens, nous avons fait planter un foyard, emblème de la commune.

Au chapitre des travaux routiers, nous avons également fait poser un tapis au chemin de la Bégude et réalisé un cheminement piétonnier entre le collège et la boucherie Péguiron. L'année 2007 restera marquée par la construction du collège des 7 Fontaines à Bercher. Ce bâtiment, indispensable à notre établissement scolaire, a été réalisé en un temps record et nos 5 et 6èmes ont pu y entrer à la reprise d'août. Un grand merci à nos collègues de Bercher qui n'ont pas ménagé leur temps pour que les délais soient respectés et la bien-çàçon garantie.

Au chapitre aménagement du territoire, le Plan Partiel d'Affectation "Repia" qui permettra à l'entreprise de constructions Laurent de concentrer ses activités sur un seul site a



passé à l'enquête sans opposition et a été approuvé par le Conseil lors de la séance du 11 décembre. La mise en place de haies et d'un cordon d'arbres fruitiers permettra de dissimuler ces bâtiments et activités. La pose de nouvelles conduites d'eau, de collecteurs, la réalisation d'un chemin forestier + tous les travaux d'entretien des bâtiments et autres réalisations communales ont occupé votre municipalité l'année passée.

Et pour 2008 ?

Nous allons continuer le volet routier avec la route de Bercher. La chaussée est très abîmée en face du hangar Schwab et nécessite une urgente remise en état. Un nouveau contrôle avec le radar du TCS nous a confirmé que certains automobilistes roulent à des vitesses qu'il faut qualifier de criminel sachant que nous sommes dans le village et que des enfants empruntent cette route pour se rendre à l'école. Sur conseil du voyer, nous allons étudier une modération de trafic. Tout le monde sera dérangé par ces réalisations, mais on ne peut pas dire à cause d'une minorité qui ne respecte pas les limitations puisque le 65 % des contrôlés étaient en infraction. Nous allons également étudier la réalisation du prolongement du trottoir jusqu'à la sortie du chemin des Onlyons. Le chemin de Loverens a

déjà été élargi pendant l'hiver, les travaux de réglage et de revêtement seront réalisés après la construction des 8 villas du lotissement Jaunin-Salomé. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants et espérons qu'ils feront le petit pas nécessaire à une bonne intégration dans notre commune.

Vous avez, sans doute, remarqué que la fontaine de la boulangerie avait été déplacée lors des transformations de la nouvelle propriété de la famille Porchet. Votre municipalité a discuté avec les propriétaires et un accord a été trouvé pour ne reposer que le bassin en pierre de 1834, plus près du bâtiment et sous un couvert accroché à celui-ci. La place en pavés sera rétablie et avec la maison magnifiquement restaurée, l'ensemble devrait avoir bonne allure.

Votre Syndic vous souhaite une année 2008 pleine de réussites et un début de printemps "pascal". Au plaisir de vous rencontrer dans notre beau village ou sur la place de l'église pour la traditionnelle course aux œufs de la Jeunesse.

Yves Jaunin

Déchets, chemins et pâturage

Déchetterie

Rappel des heures d'ouverture:

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedis de 9h00 à 11h00

Et de mi-mai à mi-octobre

Les mercredis des semaines sans ouverture le samedi

De 18h30 à 19h30 (pas de gros débarras)

Veuillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute, afin de respecter les heures de fermeture. Merci

Les ordures ménagères

sont ramassées le jeudi matin

Si le premier conteneur ou le deuxième, etc... est plein, veuillez S.V.P. passer au suivant, il n'est que quelques pas plus loin !

Déchets encombrants

Les déchets qui font moins de 50-60 cm vont dans le sac à ordures ménagères.

Sauf bien sûr le papier, le verre, le fer blanc, l'aluminium, le fer, le bois, les déchets verts, les piles.

Les déchets des sacs à ordures et les encombrants finissent à la même place, soit brûlés à Lausanne.

Les ordures ménagères nous coûtent 40.9 centimes par kg

Et les encombrants 65.0 centimes par kg,

mais en plus, ils passent par Pentaz pour y être broyés !

But 2008 : Diminuer fortement les encombrants

Afin de diminuer les coûts

Tendance des déchets

En 2007, le poids total des déchets s'élève à 217337 kg soit une augmentation totale de 19.5%

Attention : par habitant 435kg, soit 11.6% de plus !

pour un coût annuel de Frs 160.00 (+11.2%)

Retrouvez toutes les informations concernant la Commune sur son site Internet

www.fey-vd.ch

Pâturage

Une année à records :

Montée déjà le 1^{er} mai, descente seulement le 30 octobre

Inondations : deux fois les lacs pendant la saison avec une courte évacuation des lieux.

Merci aux propriétaires de bétail et au berger !

Chemins et domaines

Les travaux des améliorations foncières de la Commune de Sugnens débordant sur la Commune de Fey et de Poliez-le-Grand sont terminés.

D'où l'arrivée du « Règlement des chemins... » à respecter !

Un parc ostréicole?



Non, non, le pâturage communal après les pluies du 9 août 2007 !!!



La forêt

Situation du bostryche

Après plusieurs années de fortes attaques, la situation s'améliore, surtout grâce à l'été 2007 qui a été moins chaud mais surtout plus humide, ce qui a permis à la forêt de se régénérer. Le réseau des chemins forestiers est maintenant terminé, si bien pratique que l'on trouve de temps en temps des dépôts sauvages. Des matériaux en tous genre, des pneus trouvés en Sau près du refuge, (environ 30 pièces !). Au fait, si quelqu'un a des infos à ce sujet, merci d'en informer la Municipalité.

Centre de Compétence Forêt-Bois.

Dans une région située entre la fin des crêtes du Jorat, une extrémité du Gros-de-Vaud et le Nord Vaudois, trois Associations de propriétaires forestiers du 8^{ème} Arrondissement existent depuis bien des années. Plus de quarante ans pour le triage de Molondin. Les coupes budgétaires de la Confédération et du Canton, et la diminution du prix des bois forcent les triages à réfléchir à une forme moderne de gestion forestière.

Ceci a incité les triages de

St-Cierges, du Sauteruz et de Molondin à se rassembler en un seul lieu qui se situera sur la Commune d'Oppens, au lieu-dit « Champ de Plan ».

Buts des trois triages : entretenir la forêt, maintenir et garantir des emplois avec du personnel qualifié, offrir des locaux d'exploitation moderne à ses collaborateurs, développer des activités annexes, telles que la production de bois de feu en plaquettes, des tables, des bancs, des fontaines, etc.



Ce projet permettra une rationalisation et une optimisation des organisations déjà appliquées par des synergies lors des organisations de chan-

tiers, des synergies lors d'engagement des machines forestières lourdes, le groupage de commandes, la composition d'équipes performantes en fonction de l'importance des chantiers, une application uniforme des soins minimaux et des principes de gestion pour 2683 ha. de forêts et une recherche permanente d'idées novatrices.

Pourquoi Oppens ? Au centre des trois triages, un bon éloignement des habitations pour le bruit, un terrain de faible valeur agricole et la proximité de locaux du Service des Routes.

Le bâtiment, actuellement en construction, permettra de répondre aux besoins de sept forestiers-bûcherons, six apprentis forestiers et trois gardes forestiers.

La construction se composera d'un hangar avec local carburants, atelier, dépôt outillage et matériels, place de rangement pour tracteur, place de travail abritée pour petites constructions, petit réfectoire, vestiaires, douches, sanitaires et local de chauffe (chaudière à plaquettes), bureaux communs et salle de réunion. Place de stockage extérieure et couvert à plaquettes.

D.Laurent

Gestion des plantes exotiques (neophytes) envahissantes

Le Centre de conservation de la faune et de la nature nous a informé de l'existence de documentation concernant les plantes envahissantes, telle l'ambrosie à feuille d'armoise ou la renouée du Japon. Cette documentation donne des informations générales ainsi que des fiches info et des moyens de lutte sous le lien:

www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes

Notre liberté s'arrête où commence celle des autres.

L'une des tâches de la municipalité est de créer une certaine « harmonie » entre les citoyens. Les règlements donnent les bases nécessaires à l'établissement de celle-ci.

Il est donc utile d'en rappeler périodiquement certains points.

Règlement de police, Article 27 : « il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique »

En effet, un chien égaré et paniqué peut facilement créer un accident.

Règlement de police, Article 71 : « la pratique de n'importe quel jeu est interdite sur la chaussée »

Nos chères têtes blondes n'ont pas conscience des dangers qu'elles courent en jouant sur la route.

Règlement d'application de la loi sur les routes, Article 9 : « les haies ne seront pas plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public »

Ceci afin d'éviter une invasion du trottoir ou de la chaussée lorsque la haie pousse et afin de garantir la visibilité pour les conducteurs.

Loi sur les routes, Article 30, alinéa 2 : « celui qui salit la route est tenu de la nettoyer dans les meilleurs délais »

Qui n'a pas glissé sur une route mouillée ? Qui n'a pas marché au milieu de la chaussée pour éviter de se salir les chaussures ?

Loi sur l'aménagement du territoire, Article 22 : « aucune construction ou installation ne peut être créée ou transformée sans autorisation de l'autorité compétente »

Avec des articles tels que celui-ci, tout est possible ! Pour éviter tout désagrément ultérieur, nous vous prions de prendre contact avec la municipalité et ensemble, nous chercherons la procédure la plus simple et ceci que ce soit pour une rénovation de façade, l'adjonction d'une fenêtre, une transformation de votre chaufferie ou la pose d'une cabane de jardin. Alors, n'hésitez pas, contactez nous, nous sommes là pour vous.

Robert Kohli

STEP

L'année 2008 est une année particulière pour notre STEP, puisqu'elle sonne le glas définitif de l'épandage des boues en agriculture, au profit de l'incinération. Après plusieurs années d'observation de la situation et de l'étude des possibilités d'élimination de ces boues devenues gênantes, suite aux divers scandales sanitaires et aux risques pour la santé humaine, un pôle de déshydratation s'est mis en place à Bercher, avec une machine fixe. Cette solution s'est avérée raisonnable et opportune, puisque Bercher a mis en chantier la réalisation d'une toute nouvelle STEP, remplaçant les deux STEP devenues obsolètes et sous-dimensionnées, au vue de l'augmentation de la population locale. Nos voisins de Vuarrens, avec qui nous avons beaucoup travaillé lors de l'étude préliminaire, ont choisi la déshydratation mobile. Cette solution est

aussi très bonne, mais aurait nécessité d'importantes modifications de nos installations, ceci sans garantie d'efficacité. Quant à la livraison des boues brutes sur une installation telle celle d'Yverdon nous a paru très peu écologique puisqu'il se serait agit de transporter beaucoup d'eau (95%), ces transports coûtants de plus en plus chers à cause, entre

*Pitié pour la STEP,
n'en jetez plus !
Réfléchissez!*

autres, des taxes dont les montants augmentent sans cesse. Finalement, une Convention sera signée avec les Commune intéressée à participer à ce pôle, et le Conseil sera amené à réfléchir et à valider ce choix dans le courant

de l'année. Je ne peux qu'espérer qu'il comprendra, au-delà des problèmes de coût, que ce choix est le plus raisonnable, compte-tenu de la contrainte de devoir incinérer ce qui n'est, finalement, que le résultat du fonctionnement normal de notre organisme !

Et justement, en parlant de ce qui doit et ne doit pas se trouver à la STEP, je rappelle que les pâtes, la salade, ainsi que les tampons, serviettes hygiéniques et autres chiffons, ne sont pas prévu pour finir aux WC, mais au compost et à la poubelle. Rappelez-vous que ce que vous ne mettez pas directement à la poubelle y finit quand-même, mais après un long voyage dans le réseau communal des collecteurs d'eaux usées...

S.Eggenberger

Budget 2008

Le budget 2008 proposé par la Municipalité présente à nouveau un excédent de charges. Il se monte à Frs 60'620.-.

Sachant que ce budget ne contient pas des travaux extraordinaires une grosse partie des charges n'est pas compressible car elles ne dépendent pas de nous. On ne fait que reporter des montants qui nous sont communiqués.

Les effets de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons, en d'autres termes la RPT, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2008 a des conséquences non négligeables sur les budgets communaux.

Les années passent mais elles ne se ressemblent pas, si ce n'est dans la constante augmentation

des charges que les Communes doivent assumer et dans le peu de d'emprise que nous avons sur ces sommes.

Dans les travaux, nous avons prévu essentiellement des travaux d'entretien et d'amélioration de nos infrastructures et patrimoine.

V.Fiadeiro

Le budget 2008 en quelques chiffres :

	Directions	2008		2007	
		Charges	Produits	Charges	Produits
1	Administration générale	188'020.00	3'000.00	198'880.00	3'000.00
2	Finances	299'470.00	1'193'240.00	292'070.00	1'186'970.00
3	Domaines et bâtiments	185'260.00	172'790.00	167'630.00	167'250.00
4	Travaux	316'870.00	44'100.00	321'730.00	44'600.00
5	Instruction publique et cultes	205'910.00	0.00	216'390.00	0.00
6	Police	38'220.00	2'500.00	37'680.00	4'100.00
7	Sécurité sociale	265'830.00	0.00	194'310.00	0.00
8	Services industriels	25'310.00	49'000.00	68'900.00	56'400.00
	Total des charges et des revenus	1'525'250.00	1'464'630.00	1'497'590.00	1'462'320.00
	Excédent de charges		60'620.00		35'270.00
	Totaux égaux	1'525'250.00	1'525'250.00	1'497'590.00	1'497'590.00

Vous pouvez aussi retrouver votre FFF en couleurs sur le site Internet :

www.fey-vd.ch

Sociétés locales

Plusieurs sociétés locales animent le village. Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre des activités peuvent contacter:

- ♦ Football-Club; Boucard Thierry, Vice-président, tél 021 887 72 75
- ♦ Société de Jeunesse; Haefliger Yan, Président, tél. 078 605 72 74
- ♦ Paysannes vaudoises; Jaccottet Anne-Lise, tél. 021 887 79 02
- ♦ Société de gym; Debétaz Francine, Présidente, tél. 021 887 74 90
- ♦ Beach Volley Fey-Rueyres; Jordan Valéry, Président, tél. 021 887 60 61
- ♦ Chœur Mixte de Fey-Rueyres; Métraux Philippe, Président, tél. 021 887 74 02
- ♦ Théâtre Pinocchio; Candolfi Bollinger Katia, tél. 021 887 67 57

Envie de participer aux activités du village?

Activités vacances

Cette année encore, les ateliers des passeports vacances ont remporté un franc succès! La météo a été avec nous puisqu'un seul passeport a dû être annulé sur les 53 proposés.



Pratiquement tous ont été complets, au point qu'on a dû en dédoubler.

Merci pour la confiance des parents et des enfants et merci aussi aux municipalités des communes qui ont permis que tout se réalise à merveille. Merci aussi à tous les bénévoles qui

ont eu la gentillesse de donner de leur temps et leur bonne humeur en accompagnant les enfants. Ainsi que pour les locaux mis gracieusement à notre disposition.

Des activités déjà «rodées» depuis des années et des nouvelles comme Contes et bricolages, Fabrication d'une lampe (accompagné des parents pour les plus petits et seul pour les grands),

Le parc aventure au Signal de Bougy,



Le vivarium de Cheyres, Le monde des phasmes, Escrime et d'autres bien sûr ont été proposées.

Notre plus belle récompense à tous, ce sont les nombreux sourires des enfants et leurs remerciements au moment de se dire au revoir, ainsi que leur: «à l'année prochaine» qui nous assure leur présence en 2008 et qui nous encourage vivement pour le travail accompli.

Donc à tous nous vous donnons rendez-vous en 2008 pour la nouvelle édition.

Le comité

Pour tous renseignements:

Page-Digier Anne-France, rte de Vuarrens 8, 1044 Fey,

Tél. 021 887 64 04

Gym de Fey

La société de gym de Fey vous présente ses vœux pour 2008 et vous rappelle qu'elle accueille les enfants de 4 à 12 ans

Le jeudi de 16 h. à 17h. pour les minis de 4 à 6 ans et le lundi de 17 h. à 18 h. pour les enfants de 7 à 10 ans et le jeudi de 17 h.15 à

pour les jeunes dès 10 ans.

Les dames se retrouvent le mercredi de 20 h. 15 à 21 h.15.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un avis de recherche pour étoffer nos leçons et permettre à d'autres catégories d'âges de pouvoir rejoindre notre société.

Si vous êtes intéressés à donner des cours de gym, danse techno et hip hop aux enfants de 14 à 18 h. même débutants ou débutantes. Pour le groupe dames afin d'assurer sa continuité il manque une monitrice 2 pour enseigner deux fois par mois, contactez le 021 887 74 90 ou le 079 295 91 19 Francine Debétaz, présidente

Dans le cadre de la Fête du Blé et du Pain qui se déroulera à Echallens, les 22, 23 et 24 août ainsi que les 29, 30 et 31 août 2008, notre commune aura à sa disposition un petit chalet qui lui permettra de se présenter en mettant en évidence ses particularités et ses habitants.

Vous êtes un artisan, un commerçant, une association culturelle ou



sportive, une entreprise spécialisée, vous exercez un hobby particulier

et désirez participer à cette grande fête : alors ce message est pour vous.

Ces quelques lignes vous interpellent et vous avez des idées. Vous désirez plus d'informations ? N'hésitez pas à appeler Christiane Vaucher au

021/887 60 17 ou Robert Kohli au 078/613 10 41

PINOCCHIO THÉÂTRE Ateliers pour enfants et adolescents

L'association Pinocchio Théâtre existe depuis septembre 2004 pour tous les enfants d'ici et d'ailleurs de 7 à 17 ans.

Les cours commencent début

septembre pour se terminer fin juin. Chaque année en juin, Pinocchio présente un spectacle gratuit à la Grande Salle de Fey. A cette occasion, tous les élèves présentent sur scène ce qu'ils ont appris durant 10 mois en jouant des pièces de théâtre choisies.

Le prochain spectacle de Pinocchio Théâtre aura lieu les 13 et 14 juin 2008 à la Grande Salle de Fey à 19h45.

Pour toutes informations, vous pouvez consulter site Internet www.pinocchio-theatre.ch, ou envoyer un email à pinocchio.theatre@freesurf.ch ou téléphoner à Mme Katia Candolfi Bollinger au 021/887'67'57.

Petit déjeuner des aînés



Le vendredi 5 octobre 2007 a eu lieu la journée des aînés et, pour la quatrième fois, la commune a organisé un petit-déjeuner qui a réuni, à la grande salle, les aînés de plus de 65 ans, les enfants du collège de Fey et leurs enseignants, soit 80 personnes environ, sur trois générations. Le repas a été servi par une délégation de la municipalité et par des membres de leur famille. Cette réunion conviviale a été animée par des productions des élèves de notre collège, les enfants de la classe enfantine de Mlle Véronique Gonthier, conduits par sa remplaçante, et les enfants des classes primaires



1P-2P et 3P-4P de Mme Christiane Cornu et de M. Nicolas Viguet.

Ce fut un fort agréable moment autant pour les adultes que pour les enfants, et, en raison de son succès, nous avons l'intention de renouveler cette invitation l'année prochaine.

Jean-Marc Laurent



La Société de Jeunesse de Fey



La société de Jeunesse, composée de 17 membres, est active dans de nombreuses activités villageoises et régionales.

Tout débute en 1896, lorsque les jeunes « Ratons » de l'époque décidèrent de se rassembler et de fonder la Jeunesse. Les activités de l'époque ne sont certes plus celles d'aujourd'hui hormis quelques-unes. Elles consistaient surtout à des tournois d'échec, des matchs aux cartes ainsi que des traditionnels bals. Bref, tout ce qu'il y avait de plus ordinaire à l'époque.

Rien ne vint troubler les paisibles membres jusqu'en 1980, lorsque notre société fit son entrée aux Jeunesses du Gros-de-Vaud, qui devinrent plus tard l'UJGDV (Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud).

En 1986, les hommes qui composaient jusqu'alors la Jeunesse se décidèrent enfin à accepter les femmes (eh oui, mais cette règle dure encore dans certaines irréductibles sociétés de Jeunes-ses). Deux ans plus tard, elle fit partie de la FVJC (Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes) qui fêtera ses 90 ans l'année prochaine.

En 1988, la Jeunesse organisa pour la première fois une grande manifestation, le 10^{ème} Challenge de l'UJGDV. Elle réitérera en 2002 en organisant la 24^{ème} édition de cette fameuse fête sportive et conviviale.

Aujourd'hui âgée de 112 ans, notre chère société se porte toujours aussi bien. Nous débutons comme chaque année avec le Petit Nouvel-An, repas préparé et servi par la Jeunesse. Nous servons jusqu'à satiété les redoutables

m a n -
geurs,
et la
soirée
e s t
ensuite
a g r é -
mentée
de m u -
s i q u e
d a n -
s a n t e
p e n -
d a n t
que le



bar accueille tous ceux qui ont la gorge sèche. De plus, un karaoké est installé au sous-sol afin de découvrir ou redécouvrir les talents cachés de certains habitants du village. La prochaine édition se déroulera le 10 janvier 2009.

Les mois se suivent et voilà que Pâques arrive. Nous organisons notre traditionnelle course aux œufs, cette année le 23 mars dès 15h. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs, bien que notre village ne risque pas d'avoir de pénurie de cette denrée. Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste sur la place de l'église. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétuflards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux.

Ce printemps, la Jeunesse organisera le 16 et 17 mai son deuxième Tour de Jeunesse sur le thème « The Simpson's Tour ». Le vendredi soir se déroulera un tournoi de pétanque au parking du terrain de foot. La soirée se poursuivra au hangar de la Société de Laiterie par un karaoké. Le samedi, des jeux sans barrières seront organisés la journée et le soir, nous remplissons avec le karaoké qui fait fureur dans les manifestations alentours.

Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye, les Girons et le Challenge. Cette année est quelque peu

spécial car aura lieu la fameuse Cantonale FVJC à Bavois du 16 juillet au 3 août. Cette fête rassemble, tout les cinq ans, tout les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir, la pétanque ainsi que toute les sociétés de Jeunesses. Chaque année, nous préparons un char pour les différents cortèges, mais cette fois-ci nous avons décidé de nous consacrer à notre nouvelle roulotte qui nous permet d'avoir un lieu pour dormir et nous retrouver dans le camping de ces fameuses manifestations.

Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour notre nouvelle activité, la Raisinée. En effet, le succès remporté lors de notre première édition en 2007 nous a encouragés à renouveler la confection de ce délicieux liquide. Elle aura lieu au début du mois d'octobre au sous-sol de la grande salle et durera tout un week-end. Une soupe sera servie le samedi soir et le bar ouvert durant tout le temps de la cuisson.

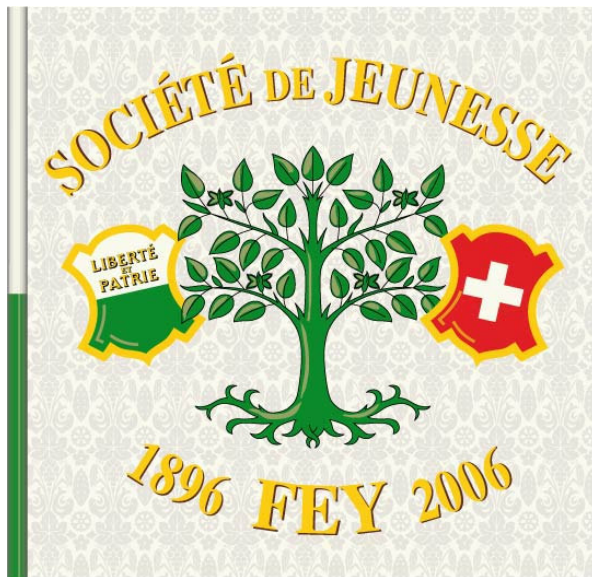
La fin de l'année approche et au mois de décembre est organisé le Téléthon des Jeunesses. L'édition 2008 se déroulera le 12 et 13 décembre à Saint-Barthélémy. Pour l'occasion, la société prépare une soupe et une vente de pâtisserie le vendredi 11 au soir au sous-sol de la grande salle. Une fois le repas terminé, nous amenons par un moyen non-motorisé l'argent au point de rendez-vous à Saint-Barth, (comme on dit par chez nous !).

Comme vous avez pu le constater, la société de Jeunesse occupe ses membres tout au long de l'année. Elle permet de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble que se soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : www.jeunessedefey.com

Patrick Pesquet
Vice-président

Inauguration du nouveau drapeau



voir notre ancienne bannière et de nous proposer plusieurs idées. Nous voulions rester dans le même esprit que l'ancien drapeau. Toutefois, il manquait les armoiries de Fey, c'est-à-dire le fameux



Ce début d'année 2008 est à marquer d'une pierre blanche dans les archives de la société de Jeunesse de Fey. Les membres ont profité de l'occasion de leur traditionnel repas du Petit Nouvel-An pour présenter et inaugurer leur nouveau drapeau.

En effet, l'ancienne bannière est dans un état fragile et très affectée par 87 ans de bons et loyaux services. Conçue dans de la soie et encore ornée de fils d'or, l'étendard a su traverser les âges bien que certains porte-drapeaux n'y portèrent certaines fois pas grandes attentions. Le porte-drapeau actuel, ayant subi quelques surprises lors des parties officielles (le drapeau qui se détache et tombe par terre, des parties de tissus qui se détachent), proposa lors de l'assemblée générale en janvier 2006 que le bénéfice effectué au Tour de Jeunesse à l'occasion des 110 ans de la société soit investi dans la confection d'une nouvelle bannière. Cela permettrait de laisser un très bel héritage aux générations futures. Les membres approuvèrent et une commission fût formée afin de trouver des of-

fres. La quête d'une entreprise ou d'un artisan fabriquant encore des drapeaux de société fût longue et nous mena tout d'abord au Pâquier, près de Bulle, dans un monastère où des sœurs confectionnent encore ce genre de pièce. Nous sommes ensuite allés à Savièse, en Valais, chez une artisane spécialisée. Enfin, pour finir, un représentant de la maison Heimgartner à Wil dans le canton de St-Gall est venu nous rendre visite afin de

foyard. Nous avons donc repris les mêmes motifs en ajoutant l'arbre de notre village sur un fond blanc damassé romand.

Par la suite, nous devions décider quel artisan confectionnerait notre nouvelle bannière. L'assemblée approuva l'offre de la maison Heimgartner. Il fallut 7 à 8 mois pour élaborer et concevoir cette très belle pièce. Au début du mois de septembre 2007, nous avons eu l'occasion de visiter l'entreprise et nous sommes repartis avec notre nouveau drapeau sous le bras.

La soirée du 5 janvier s'est déroulée comme suit. Le repas fût servi aux alentours de 20h et régala tout les convives présents dans la salle. Juste après le dessert, au son des tambours, l'ancienne bannière fit son entrée sous les applaudissements et monta sur scène suivie quelques instants plus tard par la nouvelle. Ce fût un grand moment de fierté et d'émotions, tant pour les jeunes que pour les anciens, de voir ces deux étendards réunis.

L'acquisition d'une telle pièce ayant un prix, la Jeunesse avait pris l'initiative d'organiser une petite vente aux enchères symbolique du drapeau afin que chaque intéressé puisse amener sa contribution.

Heureuse du soutien reçu, la société de Jeunesse remercie tous les participants qui ont apporté leur appui lors de cette soirée.

Patrick Pesquet
Vice-président

Merci à nos généreux donateurs :

L'Amicale des Vieux Sprotchs (Anciens de la Jeunesse)
Bönzli Bernard
Boucard Claude
Boucard Denis
Boucard Nicole et Thierry
Burnens Rose-Marie
Café Central (Laurent Mireille et Bernard)
Commune de Fey
Dutoit Martine et Ernest
Eggenberger Sven et Schenkel Gina
Fiadeiro Victor
Haefliger Christiane et Patrick
Jaunin Francine et Olivier
Jaunin Sabrina et Luc
Jaunin Sylvie et Michel
Jaunin Roland
Jaunin Willy
Laurent Dominique et Nicole
Laurent Evelyne et François
Laurent Karine et David
Magnin Sandrine
Metraux Marianne et Philippe
Muehlethaler Geneviève
Peguiro Eric
Perret Marion
Pesquet Irène et Jean-Louis
Pidoux Frédéric et Danièle
Porchet Ariane et Bernard
Salvisberg Eliane et Yvan
Salvisberg Gisèle
Salvisberg Virgine et Gilles
Schneeberger Jocelyne et Michel
Stoeckebreh Knut
Vaucher Christiane et Bernard

Des peintres chez les ratons

Les passions de nos concitoyennes et concitoyens gagnent souvent à être connues et reconnues. Saviez-vous que deux habitants de Fey s'adonnent avec succès à la peinture.

Permettez-moi de présenter nos deux artistes ratons :

Madame Jocelyne Schneeberger est native de Fey, il n'est donc pas utile de la présenter. C'est après avoir hésité qu'elle a accepté de dévoiler ses créations.

Sa source d'inspiration principale est la nature mais chaque peinture traduit une expression personnelle et donne lieu à une explosion de couleurs.



A l'opposé, certains tableaux monochromes sont tout aussi expressifs et décrivent bien les paysages de notre région.



A écouter Madame Schneeberger, on sent un flot de créativité toujours jaillissante sous différentes formes. Dans certains tableaux plus expressionnistes, c'est l'imagination du spectateur qui est mise à contribution.



Et c'est avec intérêt que notre artiste demande « ... et celui là, il vous fait penser à quoi ? ».

Dans une autre vie, Madame Schneeberger a dû vivre aux antipodes car nombre de ses créations nous transportent en Asie. Et pour profiter de ce voyage intérieur, je vous encourage à rendre une petite visite à notre artiste bien modeste.

Des peintres chez les ratons

Monsieur Jean-Claude Dian a pris racine à Fey depuis de nombreuses années. Né en France, il habite la Suisse depuis plus de 40 ans et c'est après une vie professionnelle bien remplie qu'il décide de donner libre cours à sa passion.

Dès lors, il peint, principalement à l'huile des tableaux inspirés de la nature vaudoise.

Ses œuvres sont toujours ouvertes sur des espaces où les arbres, les champs jouent les rôles principaux. Notre village lui sert de modèle pour décrire le Gros-de-Vaud dans ce qu'il a de plus lumineux.



De même les grands espaces cultivés sont autant de prétextes à saisir la géométrie magique et ondoyante de notre région.



Mais Monsieur Dian sait aussi transcrire les paysages plus contrastés du Lavaux où les alpes, le lac et le ciel sont particulièrement mis en valeur par des subtiles jeux de bleus.



Je ne peux que vous proposer de faire un détour par son atelier où vous pourrez découvrir d'autres créations plus oniriques de notre artiste qui deviendra prochainement un vrai raton.

Robert Kohli

La Mentue – patrimoine et richesse naturelle



La Mentue naît dans le Jorat, au Nord de Lausanne, et s'écoule dans le lac de Neuchâtel, à Yvonand. On peut presque dire qu'elle relie les deux lac : Léman et de Neuchâtel. La Mentue creuse son lit rapidement dans la Molasse et la parcourt par maints lacets, du Sud au Nord, d'une longueur totale d'environ vingt-sept kilomètres. Par sa situation géographique, la Mentue représente un véritable trait d'union entre les régions du Gros-de-Vaud et du Nord Vaudois et des deux centres urbains : Lausanne et Yverdon.

Dans la région de Fey, le paysage qui accompagne la Mentue est marqué de manière forte par la Molasse, comme les falaises mises à nues. Cette mar-

ne est le personnage principal de toute l'ambiance par sa forme, sa couleur et sa texture. La rivière est encore libre d'arracher les troncs d'arbres et de laisser des blocs de pierre éclabousser son eau claire. Elle est vivante et dynamique. La végétation de rive est diversifiée et riche pour qui sait la reconnaître. Bien des sentiers de pêcheurs l'accompagnent : elle est connue et aimée et elle l'était auparavant ou son utilité était vitale.

Gardés par la nature, les vestiges des moulins et de leurs infrastructures s'effacent peu à peu. Le moulin



des Engrins fait partie des moulins sur la Mentue dont les traces sont encore lisi-

bles. Le corps architectural existe en partie et a été transformé en habitation. La prise d'eau (plus de 250 m) alimentant les anciennes roues à aubes est partiellement détruite. Elle remonte sur la commune de Naz. Elle est composée de tuyaux souterrains, en fonte ou en maçonnerie, soit creusée dans la Molasse comme en amont du Pont et du Botterel. Cette galerie mesure environ 25 m. Le canal à ciel ouvert lie ces constructions.

Ce qu'il reste de l'activité humaine sur les bords de la Mentue, ces vestiges, témoins du passé riche et laborieux des hommes, devrait rester lisibles car toute la vie tournait autour des moulins à grains, des huileries, des forges et des scieries.

A l'heure actuelle des problèmes environnementaux, où la question des énergies renouvelables se pose, il est peut être juste de se pencher sur notre passé pour comprendre comment nous vivions, avec quelles énergies, pour avancer vers l'avenir dans le souci du progrès respectueux de l'environnement, c'est-à-dire du paysage dans lequel nous vivons.

Lisa Schneider

Inauguration du nouveau collège, Bercher

Un nombreux public a assisté à l'inauguration du nouveau collège. Les élèves ont présenté différentes activités, appréciées par les personnes présentes.

Le bâtiment abrite quatre salles de classes, deux salles de dégagements et un sous-sol de 200 m² qui pourra, le cas échéant, servir de cantine-réfectoire.

La partie officielle a été agrémentée par des chants des élèves de 5^e et 6^e années sous la direction respective de Mme Christine Gaillard et de M. Marc Spahr.



Le Syndic, au nom des communes membres de l'établissement scolaire Bercher Pailly, à savoir les communes de Bercher Fey, Essertines, Gossens, Oppens, Orzens, Rueyres, Pailly, et Vuarrens, a le plaisir de souhaiter la bienvenue dans ce nouveau bâtiment scolaire, baptisé collège des Sept-Fontaines, nom correspondant à celui du lieu-dit.



En effet le manque de locaux s'est fait sentir en 2001 déjà et la Municipalité de Bercher avait alors proposé peu après le terrain où nous nous trouvons aujourd'hui. Mais que de discussions, réunions n'y a-t-il pas fallu pour arriver à notre but. La détermination du nombre de classes et le choix de la commune où serait construit ce bâtiment a déjà occupé de nombreuses séances.

Ainsi c'est le 31 janvier 2006 que le Conseil exécutif et les syndic des communes de l'établissement Bercher-Pailly ont, à l'unanimité, pris la décision de mandater notre commune pour établir un projet de construction scolaire à Bercher.

Il ne restait donc que peu de temps, ou plus exactement dix-huit mois pour que ce bâtiment soit opérationnel à la rentrée scolaire 2007, échéance impérative compte tenu du manque de place et de l'augmentation constante de la population scolaire dans notre région.

Et ce défi a été tenu!

Cette prouesse a pu être réalisée grâce à la bonne entente et à l'excellente collaboration qui ont régné durant ces dix-huit mois entre tous les intervenants.

Je tiens à remercier les diverses Municipalités, les Commissions, la direction de l'établissement Bercher-Pailly, les entreprises ainsi que les Municipaux responsables, soit MM. R. Grigis et D. Marbot.

L'architecte, M. J.-J. Gehlfi souligne l'excellente collaboration entre le mandataire et les intervenants, qui a régné durant toute la construction.

Mme I. Gisclon, doyenne du collège, au nom de la direction de l'Établissement de Bercher-Pailly, remercie les autorités pour la mise à disposition de ces magnifiques locaux qui répondent à nos besoins.



Elèves de Bercher-Pailly, soyez fiers de votre nouveau collège.

Le ruban symbolique a été coupé par Mme I. Gisclon, doyenne et M. P. Wulliamoz, syndic. Un apéritif a réuni tous les participants.

Jean-Pierre Zaugg

Camp de Paroisse

«Les droits des enfants – Des lanternes pour guider – Pour tous nous protéger» était le titre du camp de cette année, avec en sous-titre, cette parole de Jésus: «Celui qui accueille un enfant, c'est moi qu'il accueille».

Heureusement qu'il y a eu le sourire des enfants, la bonne humeur des moniteurs et la chaleur des dames pour remplacer le soleil quasi inexistant! C'est ainsi que nous avons profité de bricoler et faire des activités plutôt à l'intérieur du chalet. Les jeunes ont fait preuve d'une grande ingéniosité. En effet, certains bricolages demandaient des temps de séchage, alors les jeunes ont pris les sèche-cheveux et, tranquillement, sans se lasser, ils ont séché les bricolages. On pourrait croire que le fait de vivre tous ensemble dans un espace réduit crée plus de tensions que d'autres fois, ce ne fut pas le cas. Bien sûr, le bruit était là, entre les sèche-cheveux, la musique, les voix, les rires, vous imaginez que le silence ne régnait pas. Pourtant, l'atmosphère était bienveillante et chaleureuse.

De plus, chaque jour, nous avons pris deux temps différents autour de notre thème. Chaque fin d'après-midi, tous ensemble, nous prenions un temps pour découvrir les droits des enfants à travers des chants, de petits films. Chaque matin,

nous prenions des moments en sous-groupes pour discuter, écouter une histoire biblique, et nous arrêter, le temps de prier et de chanter autour des droits que nous avons vus le soir d'avant.

Voici les thèmes que nous avons abordés:

– lundi soir et mardi matin: Vivre et être heureux – Chacun a le droit de, vivre décemment, d'être protégé et d'être traité avec humanité;

– mardi soir et mercredi matin: Vivre et être libre – Chacun a le droit d'être soi-même, tous ont le droit de vivre en toute liberté et égalité, il est important de porter une attention particulière aux enfants handicapés;

– mercredi soir et jeudi matin: Vivre en paix et en sécurité –

Chacun a le droit de vivre paisiblement, d'être éduqué et d'apprendre un métier, tous doivent être protégés contre la violence;

– vendredi matin: Vivre tous ensemble – Chacun a des droits, tous ont des droits, des droits à partager.

Bien sûr, le camp de paroisse n'existerait pas sans ses inoubliables soirées animées par nos dynamiques jeunes. C'est ainsi que les enfants ont pu se déguiser le lundi, rire durant une soirée «gag» le mardi, partager un film le mercredi et danser autour d'un magnifique buffet préparé par nos excellentes cuisinières le jeudi. Ce soir-là, les jeunes se transforment en DJ et en danseurs pour le plus grand plaisir des enfants.

C'était un très beau camp et je tiens non seulement à remercier les jeunes pour leur énergie et leur engagement, les accompagnatrices pour leur disponibilité et leur vitalité, les cuisinières et maman de camp pour leur savoir-faire et leur dynamisme, mais à remercier les enfants pour leur joie de vivre. C'était une très belle semaine... Le soleil était dans nos cœurs...

Alors qu'ajouter de plus que

«A l'année prochaine...»

Laurence Bohnenblust-Pidoux

Pasteure



Où faire la fête?

Les occasions d'organiser une fête privée ne manquent pas, par contre la place chez soi ne répond pas toujours aux besoins.

Qu'à cela ne tienne ; notre charmant village a de quoi satisfaire les envies de chacun.

En effet notre localité possède plusieurs bâtiments et salles, à louer :



Une belle **grande salle** polyvalente avec buvette, scène pour spectacle et sonorisation, pouvant accueillir plus de 300 personnes.

Dans un cadre plus intime :



Une **salle au sous-sol** pour 100 personnes avec une cuisine professionnelle bien équipée.

Où faire la fête?

Avec dégagement sur l'extérieur :



La buvette du foot permet de recevoir une septantaine de personnes. Elle dispose d'une petite cuisine et d'un couvert extérieur. Elle est située dans une zone de verdure, non loin d'une jolie place de jeux. Parking à disposition.

Pour ceux qui recherchent le côté rustique et bucolique :



Un charmant **refuge forestier** répondra aux envies de dépaysement à une quarantaine de personnes. Cet endroit idyllique possède un potager à bois, un éclairage à gaz et l'eau courante... à la fontaine.

Vous avez des questions ou besoins de renseignements ?

Christiane Vaucher se fera un plaisir de vous répondre au 021/887 60 17

Vous pouvez aussi retrouver votre FFF en couleurs sur le site Internet :

www.fey-vd.ch

Conseils Généraux, votations et élections 2008

Conseils Généraux

Les dates des Conseils Généraux ont été fixée pour l'an 2008.

Ils auront lieu:

Mardi 24 juin 2008

Mardi 9 décembre 2008

À la Grande salle de Fey.

Les PV des séances sont disponibles auprès du Bureau du Conseil.

Tous les citoyens et citoyennes sont les bienvenus. En cas d'intérêt pour le Conseil et pour tous renseignements, M. Jean-Luc Noël, Président, se tient à votre disposition.

Votations

24 février 1er juin

28 septembre 30 novembre

Oyez,

oyez

Citoyennes

et Citoyens

Déclaration d'impôt 2007

Pour la 5ème année, le contribuable vaudois peut remplir sa déclaration d'impôt avec Vaud-Tax.

Le CD-Rom est à votre disposition au Greffe municipal, ou téléchargeable sur

www.vd.ch/impots

Répartition des tâches au sein de la Municipalité

Administration générale, aménagement du territoire, écoles et paroisse	Jaunin Yves Suppléant Fiadeiro Victor	021 887 73 11
Informatique, finances, routes, chemins urbains, éclairage public et service défense incendie	Fiadeiro Victor Suppléant Jaunin Yves	021 887 72 53
Eau potable, bornes hydrantes, épuration, fontaines, réseau des collecteurs	Eggenberger Sven Suppléant Kohli Robert	021 887 82 35
Forêts, chemins forestiers et refuge	Laurent Dominique Suppléante Vaucher Christiane	021 887 70 70
Pâturage, domaines, chemins agricoles, enlèvement et traitement des déchets	Guignard François Suppléant Laurent Dominique	079 611 53 16
Affaires militaires, police, police des constructions, protection civile et services sociaux	Kohli Robert Suppléant Eggenberger Sven	021 635 40 09
Bâtiments communaux, cimetière, culture, sport et sociétés locales, place de jeux et espaces verts	Vaucher Christiane Suppléant Guignard François	021 887 60 17
<u>Bureau du Conseil :</u>		
Président du Conseil	Noël Jean-Luc	021 887 82 09
Vice-président du Conseil	Bollinger Dominique	021 887 67 57
Secrétaire du Conseil	Laurent David	021 887 74 65

Etat civil de Fey, 2007

- **Nouveaux Habitants:** Candolfi Acquilina Liliana Papaux Anne Gander Marlyse
 Paillard Christophe Michel Papaux Pierre-Alain Da Silva Matias Fernando
 Kohli Lorraine Papaux Arno Jaunin Loïc
 Savary Pierre-Alain Mladinic Denis Späth Mathieu
 De Carvalho Ferreira Nuno Miguel Boucard Fabian Späth Christelle
 Pittet Caroline Dijkstra Christelle Sabatino Michel
 Teike Thérèse Dijkstra Loïs Lomma Deborah
 Bönzli Bernard Durguti Masar Lomma Anthony
 Quinclet Laurent Rérat Martial Caffaro Johann
 Vuadens Emmanuel Dijkstra Noémia Lozano Francisco
 Vuadens Barbara Monika Rérat Anita Lozano Francisca
 Vuadens Killian Rérat Sybille Lozano Lopez Claudia
 Bregnard Romain Dijkstra Pascal Lozano Lopez Adrian
 Bregnard Pascal Bento Ferreira Antonio Lozano Lopez David
 Bregnard Pascale Perroulaz Alexandre Lozano Lopez Francisco José
 Bregnard Baptiste Liberati Loïc Rouiller Léopold
 Bregnard Céline Perroulaz Mélissa Mathieu Vanessa
 Brasey Christian Perroulaz Carmen Contat Fabienne
 Magnin Sandrine Liberati Loïc Marion Pascal
 Huber Yolande Perroulaz Mélissa Delayre Aurélie
 Meldem Claude Perroulaz Carmen Romer Marc
 Papaux Axel Boucard Caroline Marques Ruiz Jose Manuel
 Dunand Blaise

- **Mariage** Madame Jordan Aline et Monsieur Gendarme Jordan Cédric
 Madame Elmer Danièle et Monsieur Elmer Jérôme

- **Naissances** Borboën Nathan Ray Emilie
 Laurent Yan Patrick Rérat Lenny Magnin Mathis

- **Décès** Madame Jaunin Alice Madame Wagnière Pauline Madame Vauthey Rose

- 44 personnes ont quitté la Commune

- La population de la Commune s'établit à 494 habitants

Greffé municipal	Laurent Jean-Marc	bureau	tél	021 887 81 13
			fax	021 887 62 40
		privé	tél	021 887 71 56
Contrôle des habitants	Pittet Denise	bureau	tél	021 887 70 88
			fax	021 887 62 41
		privé	tél	021 881 64 16
Boursier	Laurent Stéphane	bureau	tél	021 887 86 21
		privé	tél	021 887 75 56
		Portable		078 619 74 70
Capitaine des pompiers	Laurent Patrick		tél	021 887 70 41
Relevé des compteurs d'eau	Baumgartner Sylvie		tél	021 887 80 77
Surveillance déchetterie	Pesquet Patrick		tél	021 887 78 33
STEP	Page Jean-Claude		tél	021 887 64 04
Service funèbre	Vaucher Christiane		tél	021 887 60 17
Déneigement des routes	Laurent Dominique		tél	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Rochat Michel		tél	021 887 71 45
Salage des trottoirs	Pidoux Frédéric		tél	021 887 82 57
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric		tél	021 887 82 57
Entretien du cimetière	Laurent Jacques		tél	021 887 72 70
Conciergerie église	Hernandez Sofia et Jaunin Charlotte		tél	021 887 73 11
Conciergerie école	Jaunin Manuela		tél	021 887 73 11
	Hernandez Sofia et Jaunin Charlotte			
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Guedes Marie-José		tél	021 887 70 53
Réservation et conciergerie refuge	Page Anne –France		tél	021 887 64 04
			ou	079 665 06 75
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Dutoit Martine		tél	021 887 73 51

Horaires d'ouverture des offices communaux:

Greffé municipal: le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56

Bourse: le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21

Contrôle des habitants: le lundi de 19 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16